



Edito



Chères Vinoliennes, Chers Vinoliens,

Dans notre premier bulletin, l'installation du conseil municipal ne mentionnait que 12 noms car nous avons eu connaissance de démissions dans la liste d'André Gillot. Nous attendions les choix définitifs de chacun avant de vous communiquer le nom des 3 élus suivants.

Nous avons reçu les démissions d'André GILLOT, de Sylvie AUGER, de Marcel SARAMITO et de Claire GERVAISE.

À ce jour les 15 élus du conseil municipal sont donc :

François LANCERAUX,
Corry NEAU,
Jean-Marc VINCENTI,
Élodie GUESNET,
Stéphane GIANNETTI,
Nicolas FAURE,
Patrick BARRETT,
Loïc BIZEAU,
Dominique BLAIR,
Sylvie DUFOSSÉ,
Laurence BERGHGRACHT,
Valérie THIMONNIER,
Sophie SIEG,
Jean-Noël GAUTHIER,
Marc-Henri DE BUSSCHÈRE.

Bien sincèrement.

François LANCERAUX
Maire de Vineuil-Saint-Firmin

Permanence des élus

Tous les samedis de
10h à 12h, des élus vous
reçoivent en mairie,
sans rendez-vous, en
respectant les mesures
sanitaires bien
évidemment.

Dernier samedi 11/07
Reprise samedi 29/08



Commémoration du 18 juin



Elle a eu lieu en comité restreint pour le respect des règles sanitaires. L'occasion d'une présentation du drapeau rénové de la section des anciens combattants datant de 1923.

À NOTER : Nous nous réunirons avec la section de l'Union des Combattants de Vineuil-Saint-Firmin **le 14 Juillet à 11h** devant le Monument aux Morts pour une commémoration patriotique rappelant nos hommages discrets mais fidèles et fervents lors du 8 mai et du 18 juin. L'occasion également de partager le souvenir des victimes et des héros de la Déportation qui aurait du avoir lieu le 26 avril 2020.

La Gendarmerie à cheval



Deux jeunes femmes à cheval veillent, comme leurs collègues, sur notre village. Elles ont été aperçues le vendredi 19 juin et feront des rondes fréquentes.

Merci à la Gendarmerie !



Comité de médiation

Afin d'apaiser les conflits de voisinage et de trouver des solutions à l'amiable pour résoudre les différends qui peuvent opposer les habitants de notre village, nos élus, Patrick BARRETT et Nicolas FAURE, constituent un Comité de Médiation qui sera opérationnel à partir du mois de septembre.



COVID 19

Nous avons offert un bouquet de fleurs aux Couturières de MASQUES et de SURBLOUSES, pour les dons de tissus, élastiques et autres soutiens.

Les masques jetables en provenance de la Région ne sont pas encore arrivés en totalité.

100 masques confectionnés par Mme Le Gouge sont à votre disposition en mairie ainsi que des masques pour enfants.

La solidarité fait chaud au cœur, sachons la préserver.
Merci encore à toutes et tous.

Restez prudents.



Plexiglass !

Les plexiglass sont installés à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque.

Nous sommes heureux de vous recevoir à nouveau à l'accueil de la mairie aux heures habituelles, soit

Lundi et Vendredi : 8h30 - 12h

Mardi et Jeudi : 14h - 16h

Mercredi : 8h30- 11h30

1er Samedi du mois, non férié : 10h - 12h

(fermé le 1 août, décalé au 29 août. Puis le 5 septembre)

La permanence des élus se tient tous les samedis de 10h à 12h sans rendez-vous. Dernier samedi : le 11 juillet. Reprise : le 29 août.

Nous vous remercions de vous munir d'un masque.



Jeux pour enfants à Saint-Firmin

Nous avons fait un sondage pour définir l'emplacement des jeux qui seront renouvelés dans le secteur de Saint-Firmin.

36 réponses ont été reçues.

Le choix se portait sur deux sites.

Le résultat de cette enquête est le suivant:
- 24 voix pour l'implantation rue de l'Égalité
- 12 voix pour celle de l'ancien site

Nous pouvons donc maintenant contacter le prestataire pour cette installation.



Infos bibliothèque

Bonne nouvelle : la bibliothèque municipale restera ouverte pendant tout l'été !



MÉDIATHÈQUE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir dans les locaux de la médiathèque, **DANS DES CONDITIONS ADAPTEES A LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE.**

Les horaires du 16 juin au 31 août 2020 :

Mardi : 14h30 - 17h30
Mercredi : 14h30 - 17h30
Vendredi : 14h30 - 17h30
Samedi : 10h - 13h

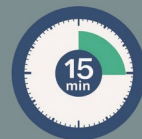


Pour faciliter la circulation et garantir la distanciation sociale, ne seront accueillies que 5 personnes simultanément (3 en secteur jeunesse et 2 en secteur adulte). Une zone d'attente est aménagée dans le hall d'entrée du centre communal.

Avant de rentrer dans la bibliothèque, vous devez avoir déposé vos retours de documents éventuels dans la caisse prévue à cette effet. Ces documents seront ensuite mis en quarantaine.



Votre temps de présence dans la bibliothèque doit se limiter au choix de documents et **ne pas dépasser 15 minutes** ; la lecture ou l'étude sur place ne sont pas possibles pour l'instant.



Merci de **venir masqués** (pour les plus de 11 ans) et de vous **désinfecter les mains** avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition à l'entrée de la médiathèque.

Le service "Retraits et retours" sur le parvis du centre communal continue :

1. Choisissez vos documents
2. Réservez-les sur le portail, par mail ou par téléphone, ou demandez-nous une sélection personnalisée
3. Venez les retirer sur rendez-vous **sans entrer dans les locaux si vous le souhaitez.**

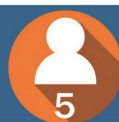


POUR RENDRE VOS DOCUMENTS SANS ENTRER DANS LES LOCAUX, UNE CAISSE EST ACCESSIBLE SUR LE PARVIS DU CENTRE COMMUNAL AUX HORAIRES D'OUVERTURE, SANS RENDEZ-VOUS.

Les animations de la médiathèque reprendront, nous l'espérons, en septembre.

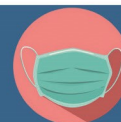
Nous espérons vous revoir bientôt !

L'équipe de la médiathèque



5. PERS. MAX

15 MIN. MAX



PORT DU MASQUE

LAVAGE DES MAINS AU GEL HYDRO-ALCOOLIQUE



RESPECTER LE SENS DE CIRCULATION



Retrouvez tout le catalogue en ligne de la bibliothèque, des conseils de lecture, une sitotheque, ... Sur le portail <https://mediatheque.vineuilsaintfirmin.fr/>

Retrouvez-nous aussi :

- sur notre page FACEBOOK : facebook.com/mediathequevineuilsaintfirmin/
- sur notre compte INSTAGRAM : instagram.com/bibliothequevineuilstfirmin/

Des nouveautés « romans et romans policiers » vous attendent alors n'hésitez plus et venez faire le plein de bons livres pour vos vacances !

Les animations et ateliers reprendront en septembre avec au programme : atelier du numérique pour les seniors, club-lecture adulte et jeunesse, ateliers créatifs, festival Mots en l'Aire, festival Contes d'automne

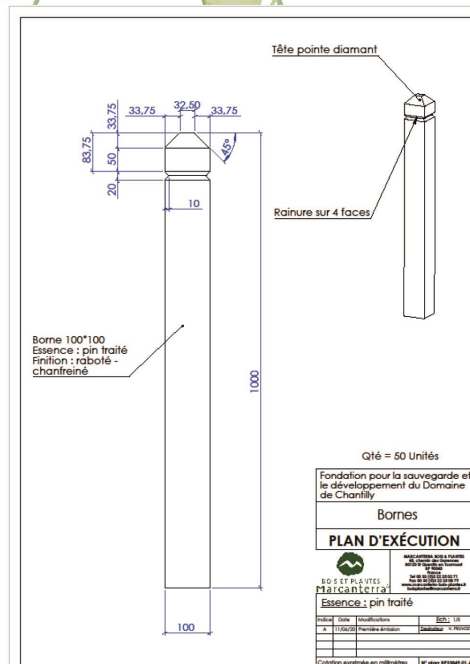
Nous avons hâte de vous retrouver !

Allée Verte

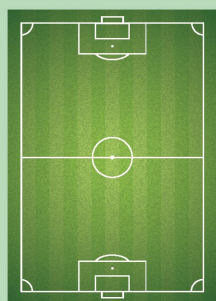
Nous avons connu une accalmie en terme de propreté, mais une très forte fréquentation nous a déçu face aux comportements non respectueux de ce lieu d'exception.

Nous allons installer de nouveaux potelets en bois le long de l'avenue de Verdun et dans la première partie de la rue de la Duchesse de Chartres afin d'empêcher le stationnement de véhicules et de restaurer la sécurité au carrefour.

Ils sont identiques à ceux qui se situent devant le château de Chantilly. Le tout en accord avec le Général Millet, administrateur de l'Institut de France.



Stade



Le problème de fréquentation du stade est plus épineux étant donné son positionnement. De par son isolement dans la forêt, il est en effet plus difficile d'en contrôler l'accès. Nous recherchons activement des solutions pour limiter la gêne occasionnée. Nous souhaitons lui donner, entre autres, une nouvelle empreinte plus écologique...

Collecte des déchets ménagers

Une fois par semaine, le LUNDI SOIR, nous vous demandons de bien vouloir porter une attention particulière à vos STATIONNEMENTS, y compris ceux de vos visiteurs, tout du moins jusqu'au passage du camion de collecte des déchets ménagers.

Il n'est pas rare, en effet, d'être contactés pour non ramassage des poubelles en raison d'une voiture mal garée. C'est vraiment dommage pour les foyers qui ne sont pas collectés. Nous vous en remercions.



Sécurité spécial vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de CHANTILLY pour signaler votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement.

Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Vous pouvez obtenir le formulaire auprès de votre Mairie ou disponible en ligne sur : https://www.cjoint.com/doc/19_01/IASn7ybd-mjh_formulaire-otv.pdf

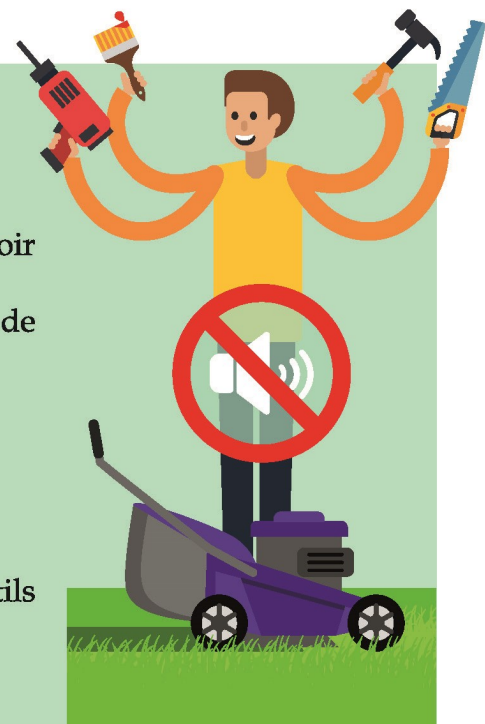
BRUIT mon ennemi

En ce retour des beaux jours, nous vous remercions de bien vouloir respecter l'arrêté en vigueur concernant les règles de bon voisinage. Les engins à moteur et les outils liés aux activités de chantier ou de jardinage sont autorisés dans la limite des horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Le dimanche de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, toute utilisation d'engins à moteur et outils de jardinage et de chantier est strictement interdite.

Vos voisins vous en remercient.



Participation citoyenne

Dès septembre 2020, le dispositif « voisins vigilants » créée dans notre commune en 2016, fera place à une démarche de « Participation citoyenne » (Circulaire n° 44631 MININT du 30/04/2019).

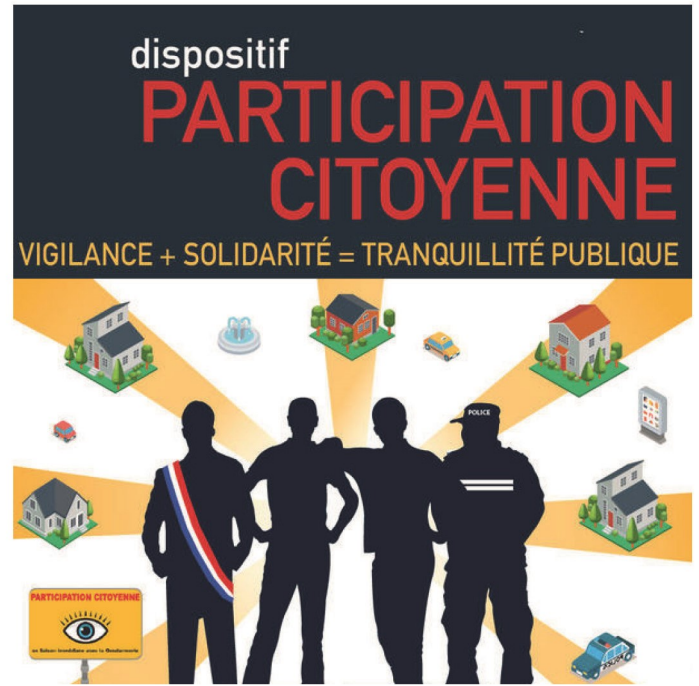
La participation citoyenne instaure une coopération renforcée entre la gendarmerie, la police municipale, la mairie et les habitants d'une commune, qui se trouvent alors associés à la sécurité de leur espace.

Ce concept est fondé sur la volonté de la population d'apporter sa contribution à l'effort collectif de sécurité et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Cette délinquance évolue.

Les cambriolages et les escroqueries des démarcheurs peu scrupuleux se multiplient. Il faut donc redoubler de vigilance.

Le dispositif de participation citoyenne recherche avant tout l'engagement de la population à travers la création d'un réseau d'observateurs et de référents qui assurent le contact entre les élus, les services d'ordre et les habitants de la commune.

Être référent demande simplement d'avoir un œil averti et de signaler tous les éléments paraissant suspects. Notre volonté est de travailler ensemble afin d'endiguer au maximum les phénomènes liés à la délinquance itinérante.



Afin de redynamiser ce dispositif, nous sommes à la recherche de nouveaux référents au sein de la commune.

Rejoignez-nous,
en vous faisant connaître en
Mairie.
Un dossier explicatif vous sera remis (charte, fiche explicative, fiche de motivation).

Urbanisme

Pour toute modification d'aspect extérieur de votre habitation (portail, fenêtre, porte par exemple...), une Déclaration Préalable (DP) est obligatoire.

Nous sommes à votre disposition pour tout conseil et aide dans l'élaboration de vos demandes de travaux.



Pass Permis Citoyen



Le Pass Permis Citoyen est une aide financière de 600 €, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil Départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

En contrepartie, vous devez vous acquitter d'une action citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet du département.

Vous allez passer votre permis, ne laissez pas passer cette opportunité !



L'Ardente a besoin de vous !

L'association « L'Ardente » propose des activités d'éveil pour nos chers bambins de moins de 5 ans le samedi matin. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour encadrer ou mettre en place le matériel de ces activités d'Eveil de façon bénévole afin de continuer à prodiguer un enseignement de qualité.

Nos Besoins en bénévoles :

• Animation des cours

- L'Ardente offre les formations FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) et les frais de transport pour rejoindre le site de formation aux personnes qui souhaitent s'engager dans le club.
- Nous accueillons les jeunes dans le cadre du Pass'Permis Citoyen en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Oise.

• Mise en place du matériel le samedi matin de 10h à 12h30 sous la direction des animateurs

Nous comptons sur vous.

N'hésitez pas à nous contacter : Isabelle Morillon Decock : 06 82 24 47 33, isabelle.decock@wanadoo.fr

Nos atouts :

- Les cours s'adressent à un public très jeune (peu de clubs proposent des activités aux enfants dès l'âge de 6 mois);
- Un concept très rare avec l'accueil des enfants accompagnés de leurs parents (jusqu'à 4/5 ans);
- Un panel d'activités important, permettant aux enfants de découvrir de nombreuses situations de jeux;
- Un parc de matériel exceptionnel pour un petit club de village;
- Prêt d'une grande salle polyvalente par la mairie de Vineuil-Saint-Firmin;
- Des tarifs attractifs pour la région;
- Acceptation du coupon Oise sport (le Pass'Sports : 15 euros de réduction sur la licence).





Téléphonie mobile

Nous avons entrepris des démarches pour améliorer les liaisons catastrophiques dans le village en terme de téléphonie mobile. Nous vous tiendrons informés des avancées que nous espérons rapides.

Ruissellements rue de la Colonne



Nous avons rencontré la directrice du Syndicat SAGE NONETTE, Clara MORVAN, (vinolienne par ailleurs) et Monsieur Xavier DELTOUR, de la société AERA, au sujet des ruissellements rue de la Colonne. Nous avons appréhendé plusieurs solutions qui seront examinées et soumises aux accords administratifs divers. De prochains rendez-vous auront lieu et nous ne manquerons pas de vous en informer.



Remise de livres et de diplômes aux CM2

Le jeudi 2 juillet, les élèves de CM2 ont reçu la visite de François Lanceraux, maire de notre village, accompagné de Corry Neau et de Stéphane Giannetti. À cette occasion, un diplôme de fin d'études élémentaires leur a été remis, ainsi qu'un livre offert par la municipalité.

Un grand bravo aux élèves et à leur enseignante, Mme Siniscalco, qui les a accompagnés et préparés à ce passage au collège.

Nous souhaitons souligner la qualité de l'enseignement prodigué dans notre chère école de village.

Les résultats de nos petits Vinoliens de 6^{ème} au collège des Bourgognes, à Saint-Dominique et à Anne-Marie-Javouhey sont excellents !

Et grâce à leurs très bons résultats en CM2, leur taux d'acceptation à Saint-Dominique et à Anne-Marie-Javouhey est de 100% cette année encore.



Associations

Une réunion des associations a eu lieu le samedi 27 juin. L'occasion de rencontrer les forces vives et les bénévoles qui animent notre village.

Un agenda des manifestations pour la nouvelle saison est en cours de finition.



Réouverture de la piscine

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et toute l'équipe de la piscine intercommunale Aqualis sont heureuses de vous annoncer sa réouverture depuis le 23 juin prochain.

Pour la sécurité de toutes et de tous, de nouveaux protocoles sanitaires vous sont proposés via un guide « usagers » spécialement conçu pour vous.

Ce guide est disponible en le téléchargeant librement sur la page « Accueil » du site www.piscine-aqualis.fr.

De nouveaux plannings d'ouverture ont été travaillés prenant en compte ces dispositifs de déconfinement. Ils sont également consultables sur le site Aqualis. Pour les abonnés, l'adresse : contact-aqualis-abonnes@piscine-aqualis.fr prend en compte, en un guichet unique, vos attentes et traite prioritairement toutes vos interrogations concernant vos PASS d'activités et abonnements.

Nous comptons sur votre vigilance à bien vivre ensemble !

Prenez soin de vous !



Réouverture du cinéma

Redécouvrez la sélection du cinéma Élysée de Chantilly.

10 films que vous avez peut-être manqué ou pas, 6€ par film.

du 22 juin au 21 juillet :

Papicha, Les éblouis, Proxima, Les hirondelles de Kaboul, Judy, Un divan à Tunis, Portrait de la jeune fille en feu, The gentlemen, Adoration, Jojo Rabbit.



Restaurant « Le Moment »

Au premier rayon de soleil, ne passez pas à côté d'un repas en plein jardin ! Le Moment est ouvert aux particuliers, mais aussi destiné aux groupes.

Le Moment est à votre service ! Pensez à nous appeler : 03 44 57 06 06.

Horaires d'été :

Du mardi au dimanche de 12h à 15h.

De 19h à 23h jeudi, vendredi et samedi.

LE MOMENT

Envie de recevoir nos informations par email ?

Dans un souci de modernisation de nos moyens de communication, et afin de vous transmettre les informations importantes en temps et en heure, merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous et le déposer en mairie ou y répondre en ligne :

<https://forms.gle/HZqg2J8MpwCMKENN7>



Je souhaite recevoir par email

- Les actualités de la Mairie
- Le Bulletin d'information municipale «VSF Infos» Le Bleu
- Les sondages me demandant mon avis sur les sujets relatifs à mon village et à son futur
- Les informations relatives à l'école/cantine/péri/étude...

Nom / Prénom :

Adresse email :

Adresse postale :

Numéro de téléphone portable :

SIGNATURE :

CASE OBLIGATOIRE A COCHER :

- J'accepte l'utilisation des informations saisies dans le respect de notre politique de confidentialité*.**

*** POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

CONSERVATION ET UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Vineuil-Saint-Firmin pour communiquer les informations liées à la Mairie de Vineuil-Saint-Firmin.

Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées au service marketing et au service commercial établis au sein de l'Union européenne.

Ce fichier est accessible uniquement par la direction et les collaborateurs au sein de la Mairie de Vineuil-Saint-Firmin.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Mairie de Vineuil-Saint-Firmin (directeur de publication) 1 rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin.

CONSENTEMENT ET TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

En cochant la case de consentement obligatoire, vous autorisez explicitement le stockage et le traitement de vos données dans le but de vous faire connaître nos informations. Vos données personnelles ne seront jamais communiquées à des tiers. Vous autorisez la Mairie de Vineuil-Saint-Firmin :

- à vous contacter pour toute relation - à vous communiquer des informations personnalisées sur nos prestations - à vous envoyer des sondages pour connaître votre opinion - à établir des statistiques afin d'améliorer nos offres

RETRAIT DU CONSENTEMENT CONCERNANT VOS DONNÉES PERSONNELLES

Droit d'accès à vos données personnelles.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et/ou de suppression des données vous concernant à tout moment en contactant notre service informatique :

Par voie postale : Mairie de Vineuil-Saint-Firmin - 1 rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité.

Idéalement, en recommandé avec accusé de réception.

Sur place dans nos locaux : avec présentation d'une pièce d'identité. La CNIL précise : « Il est possible de se faire accompagner par la personne de son choix. La consultation doit durer suffisamment longtemps pour prendre note commodément et complètement. Il est possible de demander une copie des données ».

Le responsable du fichier dispose d'un délai de réponse maximal de 2 mois à compter de la demande, qu'elle ait été exercée par voie postale ou sur place. La CNIL précise : « Si la demande est incomplète (absence de la pièce d'identité par exemple), le responsable du fichier est en droit de demander des compléments : le délai est alors suspendu et court à nouveau une fois ces éléments fournis ». Les limites au droit d'accès sont précisées sur le site de la CNIL.

Agenda



FÊTE DE LA RENTRÉE et des ASSOCIATIONS

Le dimanche 6 septembre

Nous vous attendons nombreux de 11h à 17h pour partager un moment de convivialité !

Au programme :

- Retrouvez nos associations et leur programme d'activités pour l'année.
- Plusieurs démonstrations et initiations vous seront proposées.
- Structures gonflables et jeux pour petits et grands (jeux pour adolescents et adultes).
- Food Truck pour déjeuner ensemble le midi.
- Balades en attelage et à dos d'âne de 14h à 17h.
- Vente de gâteaux.

Lieu communiqué ultérieurement.



Messes en l'église SAINT-FIRMIN à VINEUIL-SAINT-FIRMIN

SAMEDI 25 JUILLET à 18H30

SAMEDI 22 AOÛT à 18H30

SAMEDI 15 AOÛT

ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

en l'église St-LOUIS-Ste-THÉRÈSE, au BOIS-St-DENIS

à 10H15 et en l'église St-FRANÇOIS

au Coq Chantant à 18H30

Infos Mairie



Mairie de Vineuil-Saint-Firmin - 1, rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin
Tél. : 03 44 57 06 05 - Fax : 03 44 58 20 56 - mairie@vineuilsaintfirmin.fr - www.vineuilsaintfirmin.fr
Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h - mercredi de 8h30 à 11h30 - mardi, jeudi de 14h à 16h - le premier samedi non férié de chaque mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux - Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc Vincenti - Directrice artistique : Élodie Angeles Guesnet. Imprimé par nos soins.

Naissance

Notre jeune maîtresse d'école Fanny CARPANETE est l'heureuse maman d'un petit Gabriel né le 9 juin dernier. Bienvenue à lui et félicitations aux heureux parents.

Nous n'avons pas de mariages ni de décès à porter à votre connaissance.

PHARMACIE

Changement d'horaires pendant la période estivale !

Durant le mois d'août, votre Pharmacie restera ouverte sans interruption.

Horaires du 3 Août au 23 Août

Lundi : 14h - 18h30

Du Mardi au Samedi :
09h - 12h / 14h - 18h30



SITIS OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Nouveaux horaires :

9h-13h et 14h-21h

du mardi au dimanche.

